

# Un concours ponctuera la première année de médecine

**Le ministre Marcourt a confirmé la tenue d'un concours à partir de l'année académique 2015-2016. La balle est à présent dans le camp de Maggie de Block.**

**JEAN-PAUL BOMBAERTS**

Les études de médecine seront assorties d'un filtre à l'issue de la première année académique. Ce qui était au départ une rumeur a été confirmé jeudi par le ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt (PS). Ce filtre prendra la forme d'un concours et entrera en vigueur à partir de l'année académique 2015-2016. Il n'y aura donc pas d'examen d'entrée comme c'est le cas en Flandre depuis de nombreuses années.

La Communauté Wallonie-Bruxelles entend ainsi répondre à l'appel pressant du Fédéral qui exige un frein à l'afflux d'étudiants dans les facultés de médecine en échange d'un déverrouillage de l'octroi de numéros Inami.

## À quand le cadastre?

En contrepartie, la ministre de la Santé Maggie De Block (Open Vld) s'était engagée à mettre sur pied un cadastre complet de l'activité des médecins en Belgique, afin de déterminer de manière plus juste le nombre de praticiens nécessaires jusqu'en 2037.

Fin 2014, Jean-Claude Marcourt avait clairement lié toute avancée sur le filtre à l'élaboration effective par la ministre De Block d'un «cadastre solide et dynamique» de l'activité médicale, mais dont la publication

se fait toujours attendre.

Le ministre socialiste a reconnu avoir changé son fusil d'épaule en dissociant les deux processus. L'objectif est de lever pour les jeunes qui se lanceront dans cette filière en septembre prochain toute incertitude quant à leurs chances d'obtenir à terme un numéro Inami et donc de pouvoir effectivement exercer la médecine. *«Nous allons avancer indépendamment de Maggie De Block, mais elle doit prendre ses responsabilités, car le système de contingentement des praticiens n'est pas cohérent. Je fais une proposition. À vous, Madame De Block, de prendre vos responsabilités et de montrer que vous êtes la ministre de la Santé de 10,5 millions de Belges et non de 6 millions de Flamands...»*

À cet égard, Marcourt a rappelé que le futur cadastre doit prendre en compte non seulement les projections démographiques du pays et l'évolution de la charge de travail des médecins, mais aussi la pyramide des âges des praticiens. L'âge moyen des médecins est plus élevé en Wallonie qu'en Flandre.

## Numerus fixus

Le concours sera organisé selon les modalités du «numerus fixus». C'est-à-dire qu'il laissera chaque année un nombre bien déterminé d'étudiants passer en deuxième année (2<sup>e</sup> bac). Les questions ne seront pas les mêmes pour tous les étudiants, mais seront élaborées par les différentes facultés de médecine francophones, qui disposeront chacune d'un «quota»

d'étudiants pouvant passer en deuxième année.

On en sait même un peu plus sur le contenu de ce concours. L'épreuve devrait porter sur les matières enseignées au deuxième

quadrimestre, c'est-à-dire les matières médicales (anatomie, etc.), plutôt que sur les sciences pures (physique, chimie, etc.).

Conséquence du filtrage à venir: la possibilité qui existe depuis peu pour les étudiants en difficulté d'étaler leur première année d'études sur deux ans pourrait être supprimée. *«Cette capacité d'étalement pose un problème par rapport au concours»*, a reconnu Jean-Claude Marcourt. En revanche, le test indicatif mais non-contraignant organisé depuis deux ans au début des études de médecine sera, lui quoi qu'il advienne, maintenu.

## Courroux étudiantin

De son côté, Corinne Martin, présidente de la Fédération des étudiants francophones (FEF), a regretté que la phase de consultation n'intervienne qu'une fois la décision de principe déjà prise. Jean-Claude Marcourt a tenté de la rassurer en précisant qu'*«il reste encore énormément de choses à déterminer et beaucoup de points à résoudre»*.

## «Nous allons avancer indépendamment de Maggie De Block.»

**JEAN-CLAUDE MARCOURT**  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT